



Private Equity

Capitaux privés de participation pour entreprises non cotées en bourse

Brève description

Des projets d'envergure et tournés vers l'avenir, tels que le développement de nouveaux produits et technologies, nécessitent des capitaux. Avec le Private Equity, les entreprises non cotées en bourse se procurent ces fonds sous forme de capitaux privés de participation. L'entreprise renforce ainsi son bilan et le fonds de roulement, tout en préservant ses liquidités. Outre le financement pour le développement de nouveaux produits et technologies, le Private Equity peut servir en cas de reprise d'entreprise ou de sortie partielle ou totale des actionnaires existants.

Tous les projets dans le domaine Private Equity sont réalisés via CM-CIC Investissement, société soeur de la Banque CIC. Ces deux sociétés font partie du groupe international Crédit Mutuel-CIC. Les investissements sont effectués directement par CM-CIC Investissement sur ses fonds propres au sens de capitaux propres. CM-CIC Investissement intervient uniquement comme investisseur minoritaire. L'entreprise reste ainsi indépendante et les propriétaires décident en toute autonomie de la stratégie de leur entreprise.

Public visé

Private Equity convient pour des entreprises présentant un potentiel de croissance intéressant, qui recherchent un investisseur pour financer leur projet de développement, qui envisagent d'acheter une entreprise ou qui souhaitent renforcer leur bilan. Private Equity convient également pour des start-up qui recherchent un investisseur pour le développement d'un prototype ou pour la commercialisation / distribution d'une nouvelle technologie.

Vos avantages

- **Position renforcée face à la concurrence** : grâce au Private Equity, vous pouvez concrétiser plus rapidement vos projets de développement et vos stratégies d'expansion et renforcer ainsi votre position par rapport à la concurrence.
- **Notoriété sur le marché** : vous bénéficiez à vos côtés d'un partenaire financier fort et connu et vous profitez de la bonne réputation de CM-CIC Investissement sur le marché. Vous êtes activement accompagné durant toutes les phases du développement.
- **Grande sécurité de planification** : grâce à un investissement via des fonds de CM-CIC Investissement (de 5 à 10 ans), vous profitez d'un délai d'investissement plus long qu'avec des fonds Private Equity classiques.
- **Réseau global** : grâce au réseau global du groupe Crédit Mutuel-CIC, vous profitez d'un réseau international d'investisseurs et d'un savoir-faire en matière de stratégies de croissance.
- **Plus-value partenariale** : pendant toute la durée, nos experts Private Equity travaillent en étroite collaboration avec vous et garantissent ainsi une convergence des intérêts ainsi qu'un transfert de connaissances et de contacts.

Risques

Sortie anticipée des investisseurs Private Equity : le développement de l'entreprise ne correspond pas aux conceptions des investisseurs. De ce fait, une sortie anticipée des investisseurs Private Equity est possible.

Conditions

Conditions selon conventions contractuelles

Chiffre d'affaires minimum

> CHF 10 millions

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce document sert uniquement à des fins d'information et il est destiné à l'usage exclusif du destinataire. Les conditions énoncées sont purement indicatives et peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis par la Banque CIC (Suisse) SA. Ce document ne représente ni une offre au sens juridique, ni une invitation, ni une recommandation de la part de la Banque CIC (Suisse) SA. La Banque CIC (Suisse) SA ne garantit pas l'exhaustivité ni la fiabilité de ce document et décline toute responsabilité pour des dommages directs et indirects ainsi que pour des dommages consécutifs susceptibles de se produire en relation avec l'utilisation de ce document. L'envoi, l'importation ou la diffusion du présent document et de ses copies aux Etats-Unis ou auprès de citoyens US (dans le sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933 dans sa version respectivement valable) sont interdits. Il en va de même pour les autres systèmes juridiques qui considèrent de tels actes comme une infraction à leur ordre juridique. Toute reproduction partielle ou complète du présent document est interdite sans l'autorisation écrite de la Banque CIC (Suisse) SA.